



Mairie de COMPREGNAC

COMPTE RENDU de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du 09 Juillet 2021 à 19h00

Présents : Mme ALVES Mélanie, Mme DEROUET Florianne, Mme GIRARD Anne, Mr JALBERT Bruno, Mr JULIEN Olivier, Mr LAFON Duncan, Mr LAMBRECHT Mathieu, Mr LEPETIT Patrick, Mme MORENO Véronique, Mme PEREZ-VERNHETTES, Mr TREILLET Alexis.

Absents excusés: Néant

Secrétaire de séance : Mr LAFON Duncan adopté à l'unanimité

Mr Olivier JULIEN 1er adjoint et maire par intérim donne le résultat des élections municipales partielles du 04 Juillet 2021 qui ont permis l'élection de 4 conseillers.

Après un bref discours, il donne la parole à Mr Patrick LEPETIT, doyen de l'assemblée, qui fait l'appel des conseillers puis fait procéder à l'élection du maire. Mr Duncan LAFON, benjamin des membres du nouveau conseil, est nommé secrétaire pour les opérations de vote de la municipalité.

Le conseil municipal étant au complet, deux assesseurs sont nommés, Mme ALVES Mélanie et Mme GIRARD Anne, afin de veiller au bon déroulement des élections.

Election du maire

L'élection du maire a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Un seul candidat : Mr Olivier JULIEN.

Chaque conseiller passe par l'isoloir pour exprimer son vote. Le dépouillement est effectué par les deux assesseurs.

Résultats : 10 voix pour Olivier JULIEN
 1 blanc

Majorité absolue à 6 voix.

Mr Patrick LEPETIT proclame Olivier JULIEN maire de la commune de Comprégnac et remet l'écharpe tricolore au nouveau maire.

Mr le maire s'installe à la place qui lui est dévolue et exprime ses remerciements.

Il interroge ensuite le conseil municipal sur le nombre d'adjoints qu'il désire. La loi nous autorise jusqu'à trois adjoints : est-ce que le conseil est favorable à ce nombre ?

Le conseil décide à 10 voix pour et une contre qu'il y aura trois adjoints pour la nouvelle mandature.

